



CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 22 AVRIL 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de la convocation	16/04/2015
Nombre de conseillers	
En exercice :	29
Présents :	23
Absents :	06
Dont Procuration :	06
Vote à l'unanimité	
Pour :	29
Contre :	00
Abstentions :	00
12	

L'An Deux Mil Quinze, le mercredi 22 avril, à neuf heures (09H00), le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières, s'est réuni à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE, Maire, pour la tenue de sa 3^{ème} session ordinaire de l'année suite à la convocation adressée par elle, le 16 avril 2015.

PRESENTS : Mme VAINQUEUR CHRISTOPHE Hélène (Maire) – M. MAGLOIRE Claude (1^{er} Adjoint) – Mme OTTO AZINCOURT Josette (2^{ème} Adjointe) – M. RENIER Renaud, (3^{ème} Adjoint) - Mme MARCIN PLANTIER Dany (4^{ème} Adjointe) – M. RUPAIRE Justin (5^{ème} Adjoint) – Mme EUGENIE Gilberte (6^{ème} Adjointe) - M. RENIER Philippe (7^{ème} Adjoint) – - Mme HATILIP ROCH Achille Germaine (8^{ème} Adjointe) - M. BARTHEL Léonard - M. JERSIER Claude - Mme SAINTE-LUCE Ninette M. LAROCHELLE Louis - M. CHAIBRIANT Michel – M. SACILE Serge – Mme DEGLAS Louisiane - Mme SAINT-VAL Marie-Agnès – Mme GILLES Christelle – Mme LAROCHELLE Lucie – M. NOËL Jean-Philippe - M. FRANCISQUE Jean-Louis – M. FAUSTA Jimmy – Mme CHRISTOPHE Laurence(23)

REPRESENTÉS : M. EDAU François (ayant donné procuration à M. Leonard BARTHEL) - Mme BARTHEL Annick (ayant donné procuration à M. Claude MAGLOIRE) - Mme FAVORINUS Justina (ayant donné procuration à M. Serge SACILE) - Mme LAROCHELLE Laurence (ayant donné procuration à Mme Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE) - Mme MACHARES Chantal (ayant donné procuration à M. Jimmy FAUSTA) - M. LIBER Luc (ayant donné procuration à Mme Laurence CHRISTOPHE).(6)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercices, lesquels sont au nombre de 29, il a été conformément à l'article L.2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil, Monsieur Michel CHAIBRIANT a été désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

**ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF
 DU SERVICE COMMUNAL CHARGE DE LA GESTION
 DE L'EAU POTABLE POUR L'EXERCICE 2015**

DISPOSITIF DÉCISIONNEL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2312-1 ;
- Vu la délibération n°CASBT-2014-01-19 du 31 janvier 2014 autorisant la présidente à signer des conventions de gestion dans le cadre des compétences transférées ;
- Vu la convention confiant la gestion du service public de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement collectif à la Commune de Trois-Rivières par la Communauté d'Agglomération du Sud Basse-Terre (CASBT);
- Vu la délibération n°2 du 20 février 2014 de la Commune de Trois-Rivières autorisant le Maire à signer la convention de gestion du service public de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement ;
- Vu le compte rendu du débat sur les Orientations Budgétaires qui s'est déroulé à la séance du conseil municipal du 26 Mars 2015 ;

- Vu le projet de Budget Primitif présenté par Madame le Maire de Trois-Rivières pour l'exercice 2015, pour le service de l'eau qui s'équilibre ainsi qu'il suit en dépenses et en recettes ;
- **Ayant entendu** l'exposé du rapporteur, Monsieur Jean-Louis FRANCISQUE ;

DEFENSES			RECETTES		
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Compte	Libellés	Montant	Compte	Libellés	Montant
011	Charges à caractère général	493 800,00	013	Atténuations de charges	5 000,00
012	Charges de personnel	784 305,00	70	Ventes d'eau	1 334 905,00
65	Autres charges de gestion courante	68 416,00	77	Produits exceptionnels	30 000,00
66	Charges financières	19 000,00	042	Opér. D'ordre de transfert entre	222 452,00
67	Charges exceptionnelles	2 061,32	002	Résultat antérieur reporté	104 309,32
023	Virement à la section d'Inv	96 320,00			
042	Opér. D'ordre de transf entre sections	231 746,00			
043	Opér. D'ordre à l'intérieur de la sect°	1 018,00			
TOTAL Fonctionnement		1 696 666,32	TOTAL		1 696 666,32
SECTION D'INVESTISSEMENT					
16	Emprunts et dettes	39 861,00	021	Virement de la sect° de fonc.	96 320,00
21	Immob. Corporelles	671 137,33	040	Opér. D'ord de transf entre sect°	231 746,00
	Report de crédits	3 570,00	106	Réserves	100 000,00
040	Opérat° d'ordre de transfert entre sections	222 452,00	001	Report de crédits	33 737,77
				Résultat reporté	685 216,56
TOTAL Investissement		1 147 020,33	TOTAL		1 147 020,33
TOTAL GENERAL		2 843 686,65	TOTAL GENERAL		2 843 686,65

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1

ADOPTE le Budget Primitif de l'exercice 2015 du Service de l'Eau de la Régie des Eaux de Trois-Rivières et vote les crédits qui y sont inscrits :

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement sans définition des opérations détaillées ;
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le tribunal Administratif de Basse-Terre.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la commune de Trois-Rivières.

Certifié exécutoire, compte tenu de
La transmission en Préfecture le

07 MAI 2015

La publication et/ou la notification
le

12 MAI 2015